



Procès-verbal
Le mercredi 12 juin 2002 - n° 114

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 04.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 112 Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

La motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Paradis, leader de l'opposition officielle, et du consentement de l'Assemblée, le vote est reporté à la suite de la période de questions et réponses orales des affaires courantes de la présente séance.

Dépôts de documents

Mme Marois, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Le plan d'action 2002-2003 du Centre de perception fiscale ;
(Dépôt n° 1254-20020612)

L'entente de gestion du Centre de perception fiscale ;
(Dépôt n° 1255-20020612)

La mise à jour de la Convention de performance et d'imputabilité du Centre de perception fiscale.
(Dépôt n° 1256-20020612)

12 juin 2002

Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée à l'Énergie, dépose :

Le rapport annuel de la Régie de l'énergie, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2001 ;

(Dépôt n° 1257-20020612)

Le plan de développement 2002-2003 de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec.

(Dépôt n° 1258-20020612)

Mme la Présidente dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec sur les frais d'administration de la Commission de la fonction publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1259-20020612)

Le rapport annuel de la Commission de la fonction publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1260-20020612)

Mme Vermette (Marie-Victorin), à titre de présidente de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Europe, dépose :

Le rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Europe, pour l'année 2001-2002.

(Dépôt n° 1261-20020612)

12 juin 2002

M. Paquin (Saint-Jean), à titre de président de la section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth, dépose :

Le rapport des activités de la section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth, pour l'année 2001-2002.

(Dépôt n° 1262-20020612)

Mme Barbeau (Vanier), à titre de présidente de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes, dépose :

Le rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions européennes, pour l'année 2001-2002.

(Dépôt n° 1263-20020612)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 28, 29 et 30 mai 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi :

n° 98 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et d'autres dispositions législatives

(Dépôt n° 1264-20020612)

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 6, 7 et 11 juin 2002, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 98 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et d'autres dispositions législatives

Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1265-20020612)

12 juin 2002

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 14 février 2002, a procédé à la vérification des engagements financiers du ministère de la Culture et des Communications, pour les mois d'avril 1999 à mars 2001, ainsi que les engagements financiers de l'Autoroute de l'information et de la Charte de la langue française, pour les mois d'avril 1997 à mars 2001. La Commission a également tenu une séance de travail dans le cadre de ce mandat.

(Dépôt n° 1266-20020612)

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 27 février 2002, a procédé à l'audition de la sous-ministre du Revenu concernant l'administration de l'impôt des particuliers et ce, en vertu de l'article 29 de la *Loi sur l'administration publique*. La Commission a également tenu deux séances de travail dans le cadre de ce mandat.

(Dépôt n° 1267-20020612)

Dépôt de pétitions

Mme Lamquin-Éthier (Bourassa) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 22 640 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'échange d'information sur les déplacements des prédateurs sexuels et des pédophiles.

(Dépôt n° 1268-20020612)

Mme Thériault (Anjou) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 12 538 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'attribution d'un médicament à une personne atteinte du déficit en ornithine transcarbamylase.

(Dépôt n° 1269-20020612)

12 juin 2002

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Paquin (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 737 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'interdiction du port d'armes blanches dans les écoles.

(Dépôt n° 1270-20020612)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la Présidente, M. Brodeur (Shefford) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale, proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **105** en annexe)

Pour : **100** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des affaires sociales tiende une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et ce, à compter du 1^{er} octobre 2002 ;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 20 septembre 2002 ;

12 juin 2002

QUE la ministre de la Solidarité sociale ainsi que la déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion soient membres de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 100, Loi modifiant la Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques, la Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement et la Loi sur les permis d'alcool ;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 80, Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal ;
- la Commission de la culture, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi concernant la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

12 juin 2002

Mme la Présidente donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de déterminer les activités de la commission au cours des prochains mois ;
- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de discuter des travaux de la commission.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Trudel, ministre responsable des Affaires autochtones, propose que le projet de loi n° 93, Loi assurant la mise en œuvre de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 93 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

Conformément à la motion de procédure d'exception adoptée à la séance du 11 juin 2002, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 98, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et d'autres dispositions législatives, ainsi que les amendements transmis par M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux.

Les amendements sont déclarés recevables. L'amendement à l'article 46 devra cependant faire l'objet d'une correction de forme indiquée par M. Brouillet, premier vice-président.

12 juin 2002

Avant que le débat ne s'engage, M. Brouillet, premier vice-président, informe l'Assemblée qu'à la suite d'une réunion avec les leaders des groupes parlementaires, il a réparti le temps de parole pour le débat restreint sur la motion de procédure d'exception de la façon suivante: trois minutes sont accordées aux députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par les députés indépendants pourra être redistribué et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Un débat s'ensuit.

À 13 heures, M. Brouillet, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 06.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des affaires sociales relatif au projet de loi n° 98, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et d'autres dispositions législatives, ainsi que sur les amendements transmis par M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le débat terminé, les amendements sont mis aux voix.

Les amendements aux articles 5, 14, 15, 17, 21, 30, 31, 37, 43, 46 sont adoptés à la majorité des voix.

Les amendements aux articles 19 et 42 sont adoptés.

Les articles 5, 14, 15, 17, 19, 21, 30, 31, 37, 42, 43, 46, ainsi amendés, et le nouvel article 28.1 sont adoptés à la majorité des voix.

12 juin 2002

12 juin 2002

Le nouvel article 13.1 est adopté.

Le rapport amendé est mis aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° 106 en annexe)

Pour : **55** Contre : **30** Abstention : **0**

Adoption

M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 98, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Avant que le débat ne s'engage, M. Bissonnet, troisième vice-président, informe l'Assemblée qu'à la suite d'une réunion avec les leaders des groupes parlementaires, il a réparti le temps de parole pour le débat restreint sur la motion de procédure d'exception de la façon suivante: trois minutes sont accordées aux députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par les députés indépendants pourra être redistribué et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 107 en annexe)

Pour : **50** Contre : **28** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 98 est adopté.

À 17 h 51, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

12 juin 2002

La séance reprend à 20 h 09.

Adoption du principe

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 90, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 90 est adopté.

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 90 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 50, Loi modifiant le Code civil, ainsi que les amendements transmis par M. Bégin, ministre de la Justice.

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, les amendements sont adoptés.

Le rapport amendé est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 62, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice relativement au fonds des registres.

Le rapport est adopté.

12 juin 2002

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 68, Loi modifiant la Loi sur les cours municipales, la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives, ainsi que l'amendement transmis par M. Bégin, ministre de la Justice.

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, l'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 86, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires, la Loi sur les cours municipales et d'autres dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur la justice administrative et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, M. Bégin, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 70 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

M. Bégin, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

12 juin 2002

Les amendements de M. Bégin, ministre de la Justice, au projet de loi n° 70 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

Le projet de loi n° 70, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 70.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 70 est adopté.

M. Trudel, ministre des Régions, propose que le projet de loi n° 97, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Régions, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, M. Trudel propose que le projet de loi n° 97 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'il indique.

La motion est adoptée.

M. Trudel, ministre des Régions, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

L'amendement de M. Trudel, ministre des Régions, au projet de loi n° 97 est étudié et adopté en commission plénière.

12 juin 2002

Le projet de loi n° 97, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du projet de loi n° 97.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 97 est adopté.

Mme Lemieux, ministre responsable de la Charte de la langue française, propose que le projet de loi n° 104, Loi modifiant la Charte de la langue française, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 104 est adopté.

M. Simard, leader adjoint du gouvernement, propose que les travaux de l'Assemblée soient ajournés au jeudi 13 juin 2002, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 23 h 32, M. Brouillet, premier vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 13 juin 2002, à 10 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL

12 juin 2002

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale, proposant que l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 112 :

(Vote n° 105)

POUR - 100

Arseneau	Carrier-Perreault	Julien	Paquin
Barbeau	Chagnon	Jutras	Paradis
Baril	Charbonneau	Kelley	Paré
(Arthabaska)	Charest	Labbé	Payne
Beaudoin	(Sherbrooke)	Lachance	Pelletier
Beaulne	Charest	Lafrenière	(Abitibi-Est)
Beaumier	(Rimouski)	Lamquin-Éthier	Pelletier
Béchar	Chenail	Landry	(Chapleau)
Bédard	Côté	Laporte	Pinard
Bégin	(Dubuc)	Laprise	Poulin
Bélanger	Côté	Leblanc	Rioux
Benoit	(La Peltrie)	Legault	Robert
Bergeron	Cousineau	Legendre	Rochon
Bertrand	Delisle	Léger	Simard
(Charlevoix)	Désilets	Lelièvre	(Montmorency)
Bertrand	Després	Lemieux	Sirros
(Portneuf)	Dion	Létourneau	St-André
Bissonnet	Dionne-Marsolais	MacMillan	Thériault
Blanchet	Doyer	Maltais	Tranchemontagne
Boisclair	Duguay	Mancuso	Trudel
Bordeleau	Facal	Marcoux	Vallières
Boucher	Fournier	Marois	Vermette
Boulerice	Gagnon-Tremblay	Ménard	Williams
Boulet	Gauthier	Morin	
Boulianne	Gautrin	Mulcair	
Bourbeau	Gendron	Normandeau	
Brodeur	Geoffrion	Ouimet	
Brouillet	Gobé	Pagé	
Caron	Goupil	Papineau	

12 juin 2002

Sur la prise en considération du rapport de la Commission des affaires sociales :

(Vote n° 106)

POUR - 55

Arseneau	Caron	Geoffrion	Pagé
Barbeau	Carrier-Perreault	Goupil	Paquin
Baril	Charest	Julien	Paré
<i>(Arthabaska)</i>	<i>(Rimouski)</i>	Jutras	Payne
Beaudoin	Côté	Labbé	Pelletier
Beaumier	<i>(La Peltrie)</i>	Lachance	<i>(Abitibi-Est)</i>
Bédard	Côté	Landry	Pinard
Bégin	<i>(Dubuc)</i>	Laprise	Rioux
Bergeron	Cousineau	Legault	Robert
Bertrand	Désilets	Legendre	Rochon
<i>(Portneuf)</i>	Dion	Léger	Simard
Bertrand	Dionne-Marsolais	Lelièvre	<i>(Richelieu)</i>
<i>(Charlevoix)</i>	Doyer	Lemieux	Simard
Blanchet	Duguay	Létourneau	<i>(Montmorency)</i>
Boucher	Facal	Ménard	Trudel
Boulianne	Gendron	Morin	Vermette

CONTRE - 30

Béchar	Després	Laporte	Paradis
Bélangier	Dumont	Leblanc	Pelletier
Benoit	Fournier	MacMillan	<i>(Chapleau)</i>
Bergman	Gagnon-Tremblay	Mancuso	Sirros
Boulet	Gautrin	Marcoux	Tranchemontagne
Brodeur	Gobé	Mulcair	Vallières
Chagnon	Kelley	Normandeau	Williams
Chenail	Lamquin-Éthier	Ouimet	

12 juin 2002

Sur la motion de M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux,
proposant l'adoption du projet de loi n° 98 :

(Vote n° 107)

POUR - 50

Arseneau	Boucher	Geoffrion	Paquin
Barbeau	Boulianne	Goupil	Paré
Baril	Caron	Julien	Payne
<i>(Arthabaska)</i>	Carrier-Perreault	Jutras	Pelletier
Beaudoin	Côté	Lachance	<i>(Abitibi-Est)</i>
Beaumier	<i>(Dubuc)</i>	Landry	Pinard
Bédard	Côté	Laprise	Rioux
Bégin	<i>(La Peltrie)</i>	Legault	Robert
Bergeron	Cousineau	Legendre	Rochon
Bertrand	Désilets	Léger	Simard
<i>(Charlevoix)</i>	Dion	Lemieux	<i>(Montmorency)</i>
Bertrand	Dionne-Marsolais	Létourneau	Vermette
<i>(Portneuf)</i>	Doyer	Ménard	
Blanchet	Duguay	Morin	
Boisclair	Facal	Pagé	

CONTRE - 28

Béchar	Després	Laporte	Pelletier
Bélanger	Dumont	Leblanc	<i>(Chapleau)</i>
Benoit	Fournier	MacMillan	Tranchemontagne
Bergman	Gagnon-Tremblay	Mancuso	Vallières
Boulet	Gautrin	Mulcair	Williams
Brodeur	Gobé	Normandeau	
Chagnon	Kelley	Ouimet	
Chenail	Lamquin-Éthier	Paradis	